

Afin de vivre en harmonie, le code de vie de Jean-Grou comprend un ensemble de dispositions (code de conduite, système d'encadrement) ayant pour objectif de favoriser un climat sain et sécuritaire pour tous, élèves et adultes, ainsi qu'un lieu propice aux apprentissages.

L'école Jean-Grou a ciblé quatre grandes valeurs qui la représentent : la persévérance, l'ouverture à la diversité, le bien-être et l'épanouissement personnel, ainsi que le respect.

Le code de vie est en accord avec les valeurs du projet éducatif de l'école et de son plan de réussite.

1) Prise de position face à la violence et à l'intimidation

Dans cette école, toute manifestation de violence ou d'intimidation est proscrite en tout temps, et ce, quel que soit le moyen utilisé, y compris les manifestations ayant lieu par l'intermédiaire de médias sociaux et lors de l'utilisation du transport scolaire.

Tel que prévu dans la Loi sur l'instruction publique, l'école met en application le plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Ce référé au site web :

En vertu de la Loi sur l'instruction publique (LIP) du Québec, l'intimidation et la violence sont définies comme suit :

INTIMIDATION

*« Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser. »
(L.I.P. Art 13, 1.1 0, 1988, c. 84, a. 13; 2012, c. 19, a. 2.)*

VIOLENCE

*« Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique. »
(L.I.P. Art 13, 30 1988, c. 84, a. 13; 2012, c. 19, a. 2.)*

2) Application du code de vie

Le code de vie s'applique à toutes les activités de l'école, du service de garde (locaux, corridors, bibliothèque, gymnase, autobus scolaire, etc.) et lors des activités parascolaires et des sorties éducatives. Tous les membres du personnel sont responsables de la gestion du code de vie tant dans la classe qu'à l'intérieur et à l'extérieur de l'école.

POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Valeurs

Règles

Persévérance

Je m'engage dans mes apprentissages et ma réussite.

Comportements attendus :

- Je participe activement.
- Je fais des efforts pour comprendre et compléter la tâche telle que demandée.
- J'utilise mes erreurs pour progresser.
- J'applique les stratégies enseignées.
- Je fais et remets le travail demandé au moment prévu.

Ainsi,

- je m'investis et je me donne toutes les chances de réussir.
- je contribue à enrichir mes connaissances.

Valeurs

Règles

POUR LE VIVRE ENSEMBLE

Ouverture à la diversité

Je considère l'autre comme étant mon égal en acceptant ses différences.

Comportements attendus :

- Je pose des questions pour connaître les autres.
- Je m'adresse aux autres en laissant mes jugements de côté.
- Je m'affirme dans mes choix tout en respectant ceux des autres.

J'accepte l'autre avec ses forces et ses défis personnels.

Comportements attendus :

- J'aide et j'encourage l'autre dans ses défis personnels.
- J'accepte que les autres aient des besoins différents des miens.

Ainsi, je contribue à la création d'un milieu de vie sain, respectueux et sécurisant où **tout le monde a sa place.**

Valeurs

Règles

POUR LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

Bien-être et épanouissement personnel

Je fais des choix favorisant mon développement personnel et mon bien-être.

Comportements attendus :

- Je valorise mes forces.
- Je me présente à l'école à l'heure et dans un état propice à mon apprentissage (sommeil, alimentation, hygiène).
- Je porte des vêtements propres selon les activités et les saisons.
- Je choisis et je partage mes opinions, mes goûts et mes intérêts.

Ainsi,

- J'apprends à développer une image positive de moi.
- J'apprends à prendre soin de moi.
- Je développe un mode de vie sain.

Valeurs	Règles	POUR L'ENCADREMENT
Respect	J'adopte en tout temps un comportement sécuritaire pour moi et pour les autres	Comportements attendus : <ul style="list-style-type: none"> - J'arrête de jouer au son de la cloche et je prends mon rang. - Je marche et me déplace calmement dans les corridors. - Je fais un choix de jeu sécuritaire. - Je respecte les zones de jeu dans la cour d'école.
	Je suis courtois et respectueux en gestes et en paroles.	Comportements attendus : <ul style="list-style-type: none"> - J'utilise des formules de politesse. - Je règle mes conflits par la communication (utilisation des outils : démarches du « message clair » et de résolution de conflits).
	Je prends soin du matériel et de l'environnement.	Comportements attendus : <ul style="list-style-type: none"> - Je dispose de mes déchets aux endroits appropriés. - Je garde en bon état mon matériel et celui qui est mis à ma disposition.
	Ainsi, <ul style="list-style-type: none"> - Je participe à créer un milieu de vie agréable et sécuritaire. - J'apprends à développer des relations sociales harmonieuses. - J'apprends à devenir un citoyen responsable. 	

Mesures de soutien et conséquences possibles

Dans le but d'assurer le respect du code de vie et ainsi d'offrir un milieu sain et sécuritaire pour tous, l'école a prévu des mesures de soutien et des conséquences possibles suite à un manquement.

L'application des mesures de soutien et de conséquences s'effectueront suite à l'analyse du profil de l'élève, ainsi qu'au regard de la nature, de la gravité et de la fréquence des comportements de celui-ci.

Les mesures de soutien et les conséquences proposées n'apparaissent pas nécessairement dans l'ordre dans lequel elles seront appliquées.

Tout comportement pouvant compromettre la sécurité ou l'intégrité, présenter un danger ou constituer une infraction à une loi sera référé aux autorités concernées (ex.: direction, DPJ, police, parents).



CODE DE VIE- JEAN GROU

L'application des mesures de soutien et des conséquences s'effectuera suite à l'analyse du profil de l'élève, ainsi qu'au regard de la nature, de la gravité et de la fréquence des comportements de celui-ci.

Mesures de soutien	Conséquences (éducatives et graduées)
<ul style="list-style-type: none">➤ Soutien à l'élève lors de l'accomplissement de l'activité réparatrice;➤ Soutien au développement des habiletés sociales;➤ Pratique guidée;➤ Pratique guidée par un pair;➤ Récréations guidées;➤ Rappel de la règle avant la tenue d'une activité;➤ Retour sur le comportement attendu et recherche de solutions avec l'élève;➤ Rencontres individuelles avec le titulaire;➤ Communication régulière entre l'école et la maison;➤ Rencontre avec le/la TES;➤ Rencontres individuelles avec la direction de l'école;➤ Etc.	<ul style="list-style-type: none">➤ Avertissement (verbal ou écrit);➤ Répétition du comportement attendu (ex. : refaire le chemin en marchant);➤ Geste réparateur;➤ Remboursement ou remplacement du matériel;➤ Travaux communautaires (conciergerie, animation dans une autre classe, etc.);➤ Réflexion écrite;➤ Illustration écrite de la situation (dessin) et explication;➤ Reprise du temps perdu;➤ Excuses verbales ou écrites;➤ Retrait de tout objet ou accessoire dangereux ou illégal;➤ Travail personnel de recherche;➤ Présentation d'un travail de recherche;➤ Etc.

Engagements

Engagement de l'élève :

J'ai lu les éléments du code de vie de l'école, je le comprends et j'ai discuté du contenu avec mes parents. Je m'engage à respecter les éléments du code de vie pour faire en sorte que l'école soit un lieu d'apprentissage respectueux et sécuritaire pour tout le monde.

Signature de l'élève : _____ Date : _____

Engagement du parent :

J'ai lu et discuté du code de vie avec mon enfant. Comme parent/tuteur, je m'engage à appuyer l'école et mon enfant dans leurs efforts pour que l'école soit un environnement respectueux, sain et sécuritaire pour tous.

Signature d'un parent ou d'un tuteur : _____ Date : _____